

# REGLES DE SECURITE AU DEPART DE « THE BRIDGE 2017 »

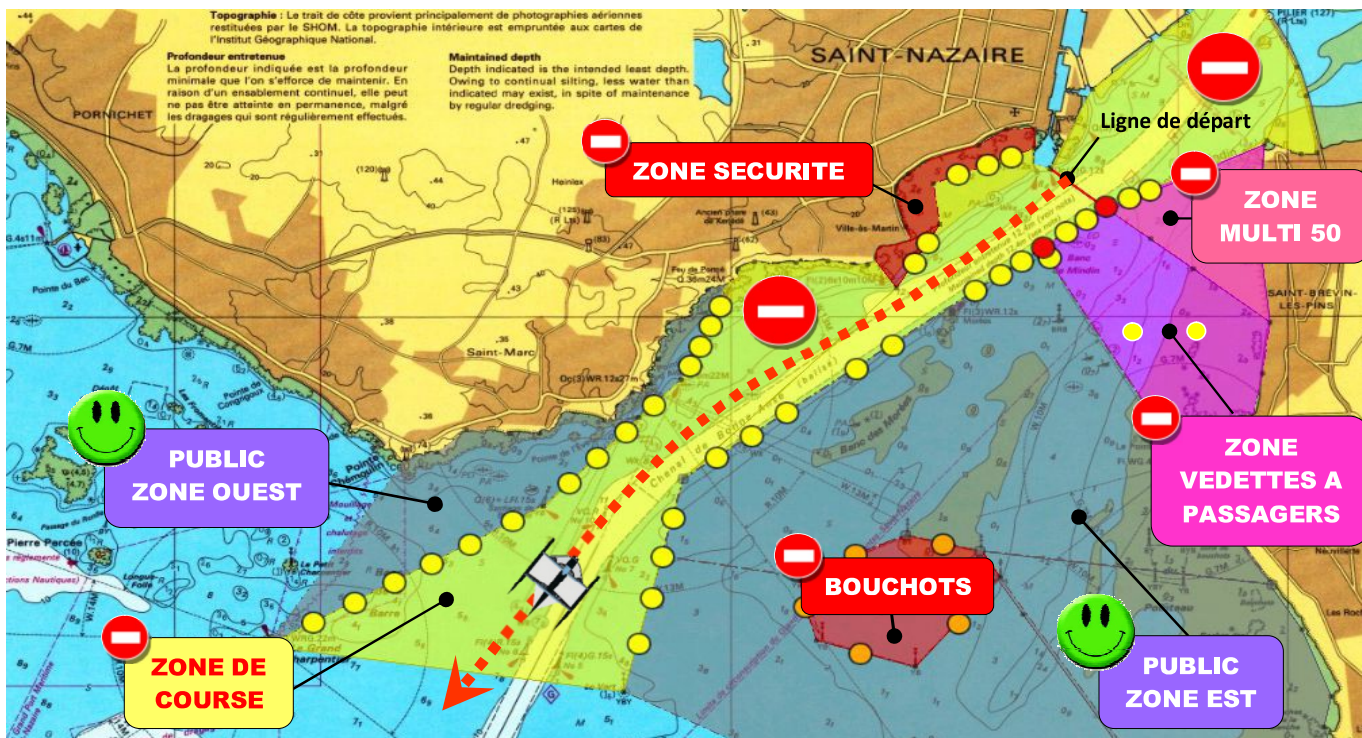
Dans le cadre du départ de la course qui sera donné le **dimanche 25 Juin à 19h00**, nous attirons votre attention sur les points de sécurité suivants afin de permettre à tous de passer un bon moment sur l'eau, et permettre également une évolution en toute sécurité des multicoques de courses et du Queen Mary 2.

Des zones règlementées sont **interdites à la navigation de 14h00 à 21h00** par arrêté du Préfet Maritime de l'Atlantique.

## NOUS VOUS DEMANDONS DE RESPECTER CES ZONES

### 1. Zones autorisées au PUBLIC : Zone EST et Zone OUEST de l'estuaire

Les deux zones sont matérialisées par un balisage de bouées gonflables de couleur et un dispositif de surveillance est déployé en bordure, renforcé par les moyens de l'Etat. **Vous devez vous positionner dans ces deux zones.**



### 2. Zones règlementées par arrêté

La zone en jaune de l'estuaire et toutes celles signalées par un panneau d'interdiction (cf. schéma) sont des zones **interdites à la navigation** (sauf concurrents, navires accrédités et identifiés par un drapeau The BRIDGE et navires de l'état).

### 3. Règles de sécurité et de bonne conduite

- Veillez en permanence le canal VHF 16,
- Ne sortez jamais seul en mer,
- Restez vigilant et demandez à votre équipage de surveiller le plan d'eau à vos côtés,
- Suivez les instructions données par les bateaux de surveillance (pavillon The Bridge)
- Ne rentrez jamais dans les zones interdites
- Portez une brassière de sauvetage adaptée (enfant) en permanence, en particulier à bord des semi-rigides,
- Portez en permanence le coupe-circuit à bord des semi-rigides,
- Munissez-vous de vêtements chauds et adaptés à la mer,
- N'évoluez jamais devant les concurrents (**les accélérations et changements de cap sont extrêmes et surprennent**),
- Evoluez à des vitesses adaptées aux circonstances, ralentissez toujours dans les zones à fort trafic,
- N'accélérez pas brutalement, et prévenez votre équipage
- Ne mouillez pas dans la zone de course,
- Ne jetez pas vos déchets à la mer
- Pour les voiliers la navigation à la voile est interdite,
- Pour les petites embarcations (kayak et paddle) pensez à vous signaler car vous n'êtes pas visible sur l'eau, et ne sortez pas de la zone publique,
- La traversée du chenal est interdite de 14h à 21h.
- Dans les zones public EST et OUEST la vitesse est limitée à 15 nœuds.
- Il est interdit de s'approcher du QUEEN MARY2 et des bâtiments de guerre.

**D'AVANCE MERCI POUR LE RESPECT DE CES REGLES**

*La Direction de Course*